
	<p>CSE de BPCE-IT du 16 juin 2022</p> <p>Déclaration des délégations <i>SUD-Solidaires</i> et CGT lors du traitement du sujet du point 3 sur la « Réorganisation DSG »</p>	
---	---	---

Le 19 mai 2022, le CSE de BPCE-IT a été informé de deux adaptations d'organisations pour les directions DSG et PAG, dont la première contenait deux changements d'emplois significatifs puisqu'il s'agit de managers à qui sont proposés à des emplois de chargés de missions.

Lors de la discussion de l'ordre du jour de cette réunion, la direction a proposé au secrétaire du CSE, que cette adaptation de l'organisation ne ferait pas l'objet d'une consultation du CSE mais d'une simple information, proposition entérinée par le secrétaire, puis par un vote majoritaire des élu-es du CSE.

***SUD-Solidaires* et la CGT regrettent ce choix du CSE, qui constitue une limitation des prérogatives de l'instance et un précédent dangereux.**

De plus, le président du CSE a affirmé en réunion que « c'est une organisation qui par les faits s'était déjà mise en place en ce qui concerne la « spécialité produit ». Or, ce changement d'organisation dont découle l'adaptation d'organisation et les changements d'emplois présentés au CSE le 19 mai, n'avait pas fait l'objet non plus d'une information avant sa « mise en place ».

SUD-Solidaires et la CGT déplorent une fois de plus la légèreté avec laquelle les salarié-es s sont traité-es comme des pions au gré de réorganisations permanentes : rappelons que, dans le cas de la DSG, les managers à qui l'on propose aujourd'hui de devenir chargés de missions avaient été promus tout récemment dans le cadre de la précédente réorganisation de BPCE-IT intitulée « #ondélivre ! ». *SUD-Solidaires* et la CGT s'opposent à ces changements d'emplois incessants, susceptibles d'être vécus, malgré les dénégations de la direction, comme une déqualification par les salarié-es, et où plane parfois un soupçon de « petits arrangements entre amis »...

Dans le cas de l'adaptation de l'organisation de la DSG, et bien que l'avis du CSE (pourtant purement consultatif) n'ait pas été requis, *SUD-Solidaires* et la CGT tiennent à exprimer malgré tout un avis défavorable !